

(9369434) 06-03-2019 / SMKOX
7802 / / / REQUI

Jed Margolin
1981 Empire Rd
89521 Reno, Nevada
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Vos références : 20190226

Nos références : 9369434

Référence commande : SMKOX

PONTOISE, le 06 Mars 2019

Documents commandés

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint les documents commandés le 26 février 2019 sur le Web Infogreffe.

Concernant: **Me CANET /M. ZANDIAN JAZI GHOLAM**

Éléments de recherche : Me CANET /M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

- Contenant:
- Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2009D00273 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2010D00836 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2011D00470 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2013D01054 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Depot rapport annuel art.150
Dépôt 2012D00220 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2013D08520 (N° Procédure : 1998J00252)
 - Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2008D01312 (N° Procédure : 1998J00252)

Pour les autres documents, veuillez vous rapprocher
auprès Infogreffe. Les pièces sont non communicables.

Concernant: SCP CANET-MORAND prise en la personne de Me CANET/M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

Eléments de recherche : SCP CANET-MORAND prise en la personne
de Me CANET/M. ZANDIAN JAZI
GHOLAM

Contenant:

- Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2016D01559 (N° Procédure : 1998J00252)
- Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2015D00413 (N° Procédure : 1998J00252)

Concernant: SCP CANET/M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

Eléments de recherche : SCP CANET/M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

Contenant:

- Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2017D08865 (N° Procédure : 1998J00252)
- Copie de dépôt - Dépot rapport annuel du liquidateur
Dépôt 2016D10832 (N° Procédure : 1998J00252)

Concernant: SCP MALHERBE Jean Louis/M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

Eléments de recherche : SCP MALHERBE Jean Louis/M. ZANDIAN
JAZI GHOLAM

Contenant:

- Copie de dépôt - Autres demandes relatives au RJ/LJ
Dépôt 2013D01734 (N° Procédure : 1998J00252)

Concernant: SCP MALHERBE-PETIT/M. ZANDIAN JAZI GHOLAM

Eléments de recherche : SCP MALHERBE-PETIT/M. ZANDIAN
JAZI GHOLAM

Contenant:

- Copie de dépôt - Etat de collocation
Dépôt 2011D07300 (N° Procédure : 1998J00252)

delivré

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Greffier,



SCP MALHERBE Jean-Louis

société d'avocats

36 rue Alexandre Prachay

95300 PONTOISE

Tel: 01.30.32.18.11 - Fax: 01.30.73.51.88



Monsieur le Greffier du
Tribunal de commerce de PONTOISE
E.V.

CANET c. ZANDIAN JAZI
JLM - n° 40.802

V réf: LJ 98 / 252

Le 5 août 2011

Mon cher Maître,

Vous trouverez sous ce pli un état de collocation établi pour parvenir à la distribution du prix des immeubles dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur ZANDIAN JAZI

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir notifier cet état aux créanciers colloqués hypothécaires et privilégiés dont la liste suit:

1° - **Maître Patrick CANET**

1 rue de la Citadelle
95300 PONTOISE

(Réf: LJ Monsieur Gholam ZANDIAN JAZI
PC/MCP/JL/4344)

2° - **Monsieur Gholam ZANDIAN JAZI**

8775 Costa Verde
SAN DIEGO CA
(Etats-Unis)

.../...

3° - **LE SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES 23 RUE LOUIS POUËY 92800 PUTEAUX dit "DEFENSE 2000"**, représenté par son Syndic, le Cabinet LOISELET & DAIGREMONT domicilié Centre commercial CHARRAS 92400 COURBEVOIE, élisant domicile au Cabinet de Maître Eléni LIPSOS, Avocat, 64 rue Lafayette 75009 PARIS
(Réf: 00151 - SDC DEFENSE 2000 / ZANDIAN)

4° - **La BANK MELLI IRAN**, ayant son siège social à TEHERAN (Iran) avenue Ferdowsi et sa succursale à PARIS (8eme), 43 Avenue Montaigne, élisant domicile en l'étude de Maître STROCK, Notaire, 18 rue M. Jacotot, BP 140, 9280 PUTEAUX CEDEX

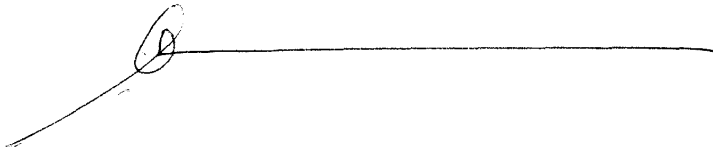
5° - **Monsieur le Trésorier Principal de SURESNES**
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
12 rue Merlin de Thionville
92150 SURESNES

6° - **UBS FRANCE - LLOYDS BANK**
69 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

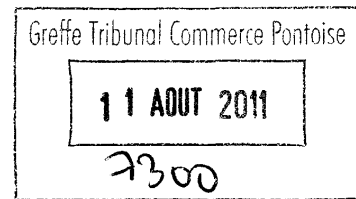
Mandataire:
SCP ZAJAC ECHEGU-SANCHEZ LUC
Avocats associés
69 rue Saint Martin
95300 PONTOISE
(Réf: UBS LLOYDS BANK/ZANDIAN - 080100
SE/HE/LM)

Je vous remercie de bien vouloir procéder aux notifications et publications prévues par la loi et m'en tenir informé, notamment en m'adressant l'extrait de publication au BODAAC qui fait courir le délai de contestation. Je vous remercie également de me tenir informé de toute difficulté, s'il s'agit d'opérer les notifications par acte extra judiciaire.

Votre bien dévoué

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'D' followed by a long horizontal line extending to the right.

Liquidation judiciaire de Monsieur ZANDIAN JAZI
Liquidateur: Maître Patrick CANET
n° de greffe: 98 J 252



ETAT DE COLLOCATION

L'an deux mil onze et le *onze août*

Vu le jugement rendu le 3 avril 1998 par le Tribunal de commerce de PONTOISE, ouvrant une procédure de liquidation judiciaire sans période d'observation à l'égard de Monsieur ZANDIAN JAZI

Vu l'article L 622-16 alinéa 5 de l'ancien Livre VI du Code de commerce

Vu l'article 142 du décret n° 85-1388 du 27 décembre 1985

Vu l'acte reçu par Maître MATEU, notaire à MAGNY EN VEXIN le 15 juillet 2010, contenant vente par Maître CANET es qualité de liquidateur de Monsieur ZANDIAN JAZI à la SCI AHMADIAN, d'un appartement avec cave et parking dépendant d'un ensemble situé 23 rue Louis Pouëy à PUTEAUX (Hauts de Seine)

Vu l'état hypothécaire sur la formalité de publication dudit acte en date du 26 août 2010 volume 2010 P n° 6283, certifié par Monsieur le Conservateur du Premier Bureau des Hypothèques de NANTERRE

Vu l'accord du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble DEFENSE 2000, pour reconnaître la réalité du prix et renoncer à son droit de suite et de surenchère

Vu la notification afin de purge délivrée les 15, 17 et 21 décembre suivant exploit de la SELARL VITTU - BICHON et POMMIER, Huissiers de justice à NEUILLY SUR SEINE à la société dénommée "BANK MELLI IRAN"

Vu le certificat établi par Monsieur le Greffier du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE le 07 mars 2011, attestant qu'aucune déclaration de surenchère n'a été déposée dans les délais impartis

Vu la liste des créances admises au passif arrêtée par Monsieur le Juge-commissaire

A été établi comme suit l'état de collocation sur les sommes suivantes:

SOMME A DISTRIBUER

La somme à distribuer se compose de:

1° - La somme de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000 Euros) moyennant laquelle, suivant acte reçu par Maître MATEU, notaire à MAGNY EN VEXIN le 15 juillet 2010, enregistré et publié au Premier Bureau des Hypothèques de NANTERRE le 26 août 2010 volume 2010 P n° 6283, la SCI AHMADIAN a acquis de gré à gré un appartement avec cave et parking formant les lots n° 1316, 1593 et 1738 de la copropriété de l'ensemble immobilier situé 23 rue Louis Pouëy à PUTEAUX (Hauts de Seine), cadastré section M n° 216 pour 30 ares 71 centiares, section M n° 218 pour 97 centiares et section M n° 219 pour 29 centiares, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Gholam Reza ZANDIAN JAZI, né le 15 janvier 1952 à ISFAHAN (Iran) ci,	300.000,00
2° - Le montant des intérêts servis par la Caisse des Dépôts et Consignations, ci,	mémoire
TOTAL sauf mémoire:	300.000,00

REPORT ...

COLLOCATIONS

Sont colloqués sur la somme à distribuer

CHAPITRE 1

(privilèges généraux sur meubles et immeubles, colloqués ici à titre subsidiaire)
Par privilège, conformément aux articles 2331 et 2375 du Code civil

Article 1

(frais de poursuite d'ordre)

Maître Patrick CANET, mandataire liquidateur de Monsieur ZANDIAN JAZI,
demeurant 1 rue de la Citadelle à PONTOISE (Val d'Oise)

Ayant la SCP MALHERBE Jean-Louis pour Avocat

Pour la somme à laquelle s'élèvent les frais de purge, ci :

Droit fixe	6,59	
Droit proportionnel art. 54	726,59	
Droit gradué	15,00	

		748,18	
TVA 19,6 %	146,64	

		894,82

pour la somme à laquelle s'élèvent les frais de poursuite d'ordre, ci:

Droit fixe	6,59	
Droit proportionnel	989,71	
(sur la somme de 300.000 euros)			
Droit gradué	15,00	

		1.116,29	
TVA 19,60 %	218,79	

		1.335,08

Le coût de la dénonciation du présent état de collocation
et des insertions prévues par la loi (évalué) 200,00

Le coût des radiations des inscriptions
évalué à la somme de 650,00

Dont distraction au profit de la SCP MALHERBE Jean-Louis,
soit au TOTAL 3.079,90

Reste à distribuer

REPORT

Article 2

(frais de justice y compris émoluments)

Maître Patrick CANET, mandataire liquidateur de Monsieur ZANDIAN JAZI, demeurant 1 rue de la Citadelle à PONTOISE (Val d'Oise)

pour les frais et émoluments de liquidation judiciaire	mémoire
pour les frais de greffe	mémoire
Sous réserve d'ordonnance de Monsieur le Juge-commissaire et de Monsieur le Président du tribunal de Commerce de PONTOISE, et conformément aux dispositions du décret n° 85-1390 du 27 décembre 1985	
Les frais d'huissier	1.268,02
Les frais de notaire	234,24
Les frais d'expertise immobilière	4.854,81
Les honoraires d'avocats	14.130,65
Les honoraires de la SCP MALHERBE Jean-Louis	4.903,60
Autres frais et honoraires	mémoire

Etant ici précisé que ces créances ont été ou seront réglées par Maître CANET es qualité, qui a vocation à demander la distraction du règlement à son profit et qu'elles sont indiquées sous toutes réserves et sauf à parfaire

Reste à distribuer

REPORT

CHAPITRE 2

*Les créanciers inscrits
ou titulaires de privilèges immobiliers spéciaux*

Article 1

(Le privilège de l'article 2374 1° bis du Code civil)

LE SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES 23 RUE LOUIS POUËY 92800 PUTEAUX dit "DEFENSE 2000", représenté par son Syndic, le Cabinet LOISELET & DAIGREMONT domicilié Centre commercial CHARRAS 92400 COURBEVOIE

Une déclaration de créance a été effectuée pour les créances antérieures au jugement d'ouverture de la procédure collective à l'encontre de Monsieur ZANDIAN JZZI, et ces créances sont donc considérées comme de nature chirographaire

Etant ici rappelé que les créances échues après la date du jugement d'ouverture, le 3 avril 1998, sont colloquées au titre de l'article L621-32 du Code de Commerce au rang des créances postérieures, conformément à l'avis rendu par la Cour de Cassation le 21 janvier 2002, dans la mesure des sommes disponibles.

Article 2
(les créanciers hypothécaires)

La BANK MELLI IRAN, ayant son siège social à TEHERAN (Iran) avenue Ferdowsi et sa succursale à PARIS (8eme), 43 Avenue Montaigne, titulaire d'une inscription d'hypothèque conventionnelle prise à son profit le 2 janvier 1992, volume 1992V N°85, avec renouvellement le 28 août 2001 volume 2001V N°2893, ayant effet jusqu'au 27 août 2011, et élisant domicile en l'étude de Maître STROCK, Notaire, 59 boulevard Richard Wallace à PUTEAUX (92),

N'a pas déclaré sa créance qui est éteinte

Article 3

LE SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES 23 RUE LOUIS POUËY 92800 PUTEAUX dit "DEFENSE 2000", représenté par son Syndic, le Cabinet LOISELET & DAIGREMONT domicilié Centre commercial CHARRAS 92400 COURBEVOIE, élisant domicile au Cabinet de Maître Eléni LIPSOS, Avocat, 64 rue Lafayette 75009 PARIS
(Réf: 00151 - SDC DEFENSE 2000 / ZANDIAN)

Est titulaire d'une inscription d'hypothèque judiciaire publiée le 14 avril 2009 volume 2009 V n° 789 avec bordereau rectificatif du 24 avril 2009 volume 2009 V n° 848

Cette inscription se heurte aux dispositions de l'article L 622-30 du Code de commerce auquel renvoie l'article L 641-3 du même code. Elle ne peut produire aucun effet.

La radiation de ces inscriptions sera sollicitée conformément aux dispositions des articles 145 et suivants du décret du 27 décembre 1985

REPORT

CHAPITRE 3

*Les créanciers bénéficiant de la priorité de paiement de
l'article L.621-32 de l'ancien Livre VI du Code de commerce
(ancien article 40 de la loi du 25 janvier 1985)*

Par privilège et de préférence à tous autres, conformément aux dispositions de l'article L 621-32 de l'ancien Livre VI du Code de commerce

- Monsieur le Trésorier Principal de SURESNES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

12 rue Merlin de Thionville

92150 SURESNES

Taxes foncières années 1999 à 2010 4.648,00

Taxes sur les logements vacants 3.026,00

- LE SYNDICAT DE COPROPRIETAIRES 23 RUE LOUIS POUËY

92800 PUTEAUX dit "DEFENSE 2000", représenté par son Syndic,

le Cabinet LOISELET & DAIGREMONT domicilié

Centre commercial CHARRAS 92400 COURBEVOIE

Charges arriérées postérieures au jugement d'ouverture: 71.991,71

- Autres créances de l'article 40

ci, mémoire

L'ensemble de ces créances est ici indiqué sauf à parfaire

Reste à distribuer

REPORT

CHAPITRE 4

*les créanciers privilégiés
voir classement des privilèges mobiliers*

Article 1

Le reliquat du prix sera ensuite distribué aux créanciers privilégiés ayant déclaré leur créance et admis au passif de la liquidation judiciaire, dans l'ordre et selon le rang de leur privilège

DANS LA LIMITE DES SOMMES RESTANT A DISTRIBUER

UBS FRANCE - LLOYDS BANK	268.727,13
69 Boulevard Haussmann	
75008 PARIS	
Mandataire:	
SCP ZAJAC ECHEGU-SANCHEZ LUC	
Avocats associés	
69 rue Saint Martin	
95300 PONTOISE	
(Réf: UBS LLOYDS BANK/ZANDIAN - 080100	
SE/HE/LM)	

Fait à PONTOISE, le 5. VIII. 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'L' followed by a long horizontal line extending to the right.